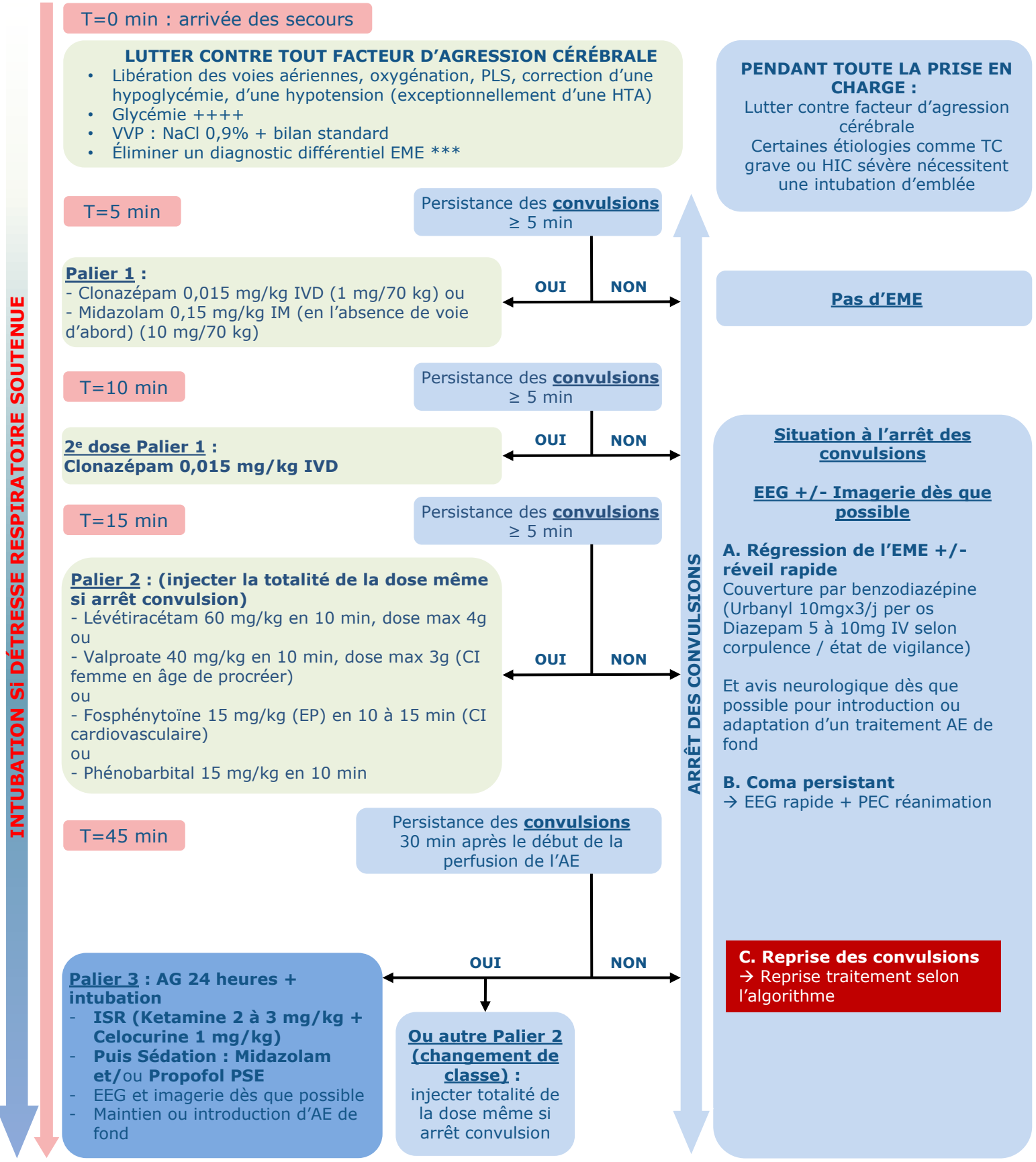




Cette procédure reprend les RFE 2018 conjointes SRLF, SFMU, GFRUP concernant la prise en charges des états de mal épileptiques en préhospitalier, en structure d'urgence et en réanimation dans les 48 1^{re} heures. Nous nous intéresserons ici au management initial de l'EME convulsif.

Le groupe de travail s'est permis une remise en forme mineure de l'algorithme simplifié.



*** Horodatage début de la crise / préciser début ou reprise des convulsions
FILMER le patient avec matériel dédié / noter N° du témoin

Aide au codage diagnostique :
Etat de mal épileptique,
sans précision **G41.9**

